

## Bulletin d'histoire politique

**André Bernard, Problèmes politiques: Canada et Québec,  
Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1993, 178 p.**

Louise Poitras



Volume 2, numéro 3, hiver 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1063403ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1063403ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Poitras, L. (1994). Compte rendu de [André Bernard, Problèmes politiques: Canada et Québec, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1993, 178 p.] *Bulletin d'histoire politique*, 2(3), 43–44. <https://doi.org/10.7202/1063403ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1994

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

ont progressé dans l'échelle salariale. Il demande aux orateurs de faire hausser son traitement. Il revient à la charge, dans chaque rapport annuel, il s'adresse même directement aux premiers ministres. Ses démarches sont vaines. Son assistant, Jean-Charles Bonenfant, le dépasse même au début de 1952, avec 4 500 \$.

Ce dernier, qui est à la Bibliothèque, depuis novembre 1939, devait ronger son frein, en silence. Commence alors une autre histoire que les archives raconteront un jour, si un chercheur se donne la peine de consulter le fonds Bonenfant aussi conservé à l'Assemblée nationale.

Glissons cette dernière anecdote: Le directeur de la Bibliothèque municipale de Montréal, Jules Bazin, écrit à Bonenfant pour lui souhaiter « un long et doux règne, je ne puis cependant m'empêcher de me demander, dit-il, si vous saurez bien conserver les livres du Parlement. Êtes-vous au moins caporal dans la Réserve »? Bonenfant, avec le sens de l'humour assez caustique qu'on lui connaissait, lui répond: « Je vous remercie de vos félicitations. Je n'ai aucun grade dans l'armée mais comme dans les guerres modernes les civils ont maintenant autant d'importance que les militaires, j'espère pouvoir tenir jusqu'au bout<sup>30</sup> ».

Le fonds de Marquis n'est qu'un des exemples de fonds que l'Assemblée nationale possède, nous avons aussi la correspondance de plusieurs autres directeurs de la Bibliothèque comme Bonenfant, Desjardins et le dernier qui vient de quitter ses fonctions, M. Prémont.

## RECENSIONS

**André Bernard, *PROBLÈMES POLITIQUES: CANADA ET QUÉBEC*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1993, 178 p.**

Les enjeux et les résultats de la dernière campagne électorale fédérale ont mis en évidence plusieurs problèmes politiques qui suscitent de la controverse au sein de l'opinion publique et dont le règlement n'est pas sans opposer les autorités politiques canadiennes et québécoises. Comme l'a fort bien démontré le politologue André Bernard, dans un livre paru à la veille du déclenchement des élections fédérales, les problèmes politiques sont, de par leur nature même, extrêmement difficiles à étudier en raison de leur complexité, de leur interdépendance, de leur nombre, de leur variété, de leur caractère changeant et de leur évolution particulière. Conscient des limites imposées par son objet d'étude, Bernard se propose d'analyser scientifiquement quelques problèmes politiques, dans le but ultime de contribuer à éclairer les débats qu'ils provoquent et de faire ressortir les aspects politiques qui les sous-tendent. La crise de légitimité qui affecte actuellement les autorités politiques, la gestion des finances publiques, le maintien des programmes sociaux, l'élaboration et l'application des politiques en matière d'immigration et de natalité et les relations entre le Canada et le Québec retiennent plus particulièrement l'attention de Bernard. Prudent et réaliste, ce dernier annonce, dès le départ, qu'il n'a nullement l'intention de proposer des solutions susceptibles de résoudre les problèmes précités.

Bernard constate d'abord que les autorités politiques à travers le Canada traversent une crise de légitimité qui pourrait, éventuellement, avoir de sérieuses conséquences sur le fonctionnement et l'organisation des institutions politiques et sur les politiques gouvernementales. Selon Bernard, cette crise est le produit d'une aggravation de l'insatisfaction suscitée par l'exercice du pouvoir dans la société. L'insatisfaction de la population se manifeste notamment à l'endroit du régime politique, des partis politiques, des chefs politiques, des hommes et des femmes politiques. Dans l'optique de Bernard, cette crise n'est pas sans précédent et n'est certes pas plus grave que les autres. La rébellion des Patriotes de 1837-1838, la pendaison de Louis Riel en

30. Jules Bazin à Bonenfant, le 11 février 1953 et Bonenfant à Bazin, le 12 février 1953.

1885, la conscription de 1917 et celle de 1942 ont en effet été à l'origine de crises.

La récession économique qui perdure et la crise des finances publiques ne sont sans doute pas étrangères à l'insatisfaction de la population à l'égard des autorités politiques. Après 1975, l'accroissement des dettes publiques et l'impasse fiscale qui s'ensuit ont contribué, peu à peu, à miner la crédibilité des autorités politiques fédérale, provinciales et municipales et des sociétés publiques comme Hydro-Québec et la STCUM. D'après Bernard, les solutions envisagées afin d'améliorer la situation des finances publiques ne font pas non plus l'unanimité au sein de l'opinion publique. La réduction et la privatisation de certains services publics, le désengagement de l'État, l'imposition du ticket modérateur ou du ticket orienteur et les politiques monétaires adoptées mécontentent plusieurs citoyens et groupes de pression.

Dans un contexte de crise budgétaire des finances publiques, les politiques sociales existantes sont remises en question. De l'avis de Bernard, deux principaux groupes s'affrontent à ce sujet: les libéraux et les progressistes. Les libéraux proposent de procéder dans les plus brefs délais à la réduction, voire même à l'abolition de certains programmes sociaux jugés démesurément onéreux parce que les bénéficiaires en abusent. Pour leur part, les progressistes revendiquent le maintien et l'extension des programmes sociaux et l'adoption d'une politique de plein emploi afin de favoriser une solidarité au sein de la société. Les interventions dans le domaine des politiques sociales sont délicates et complexes, car les gouvernements fédéral et provinciaux détiennent des pouvoirs dans des secteurs communs tels la sécurité du revenu et la santé, ce qui ne favorise pas, selon les dires de Bernard, un consensus, et ce qui fait ressortir au grand jour les antagonismes. En conséquence, pour éviter de déplaire à la population, les autorités politiques préfèrent opter pour le compromis, voire même pour la non-décision, afin de maintenir l'ordre établi et de limiter les coûts.

L'évolution démographique de la population est un autre facteur avec lequel les autorités politiques doivent forcément composer. Dans un avenir rapproché, l'accroissement du nombre de personnes âgées provoquera une surcharge des services sociaux offerts. De plus, le non-renouvellement de la population risque de

réduire le poids politique du Québec à l'intérieur du Canada et de mettre en péril certains programmes sociaux, faute de contribuables en nombre suffisant. C'est pourquoi plusieurs groupes exercent des pressions sur les autorités politiques afin de les inciter à adopter et à modifier certaines politiques de natalité et d'immigration. Compte tenu du succès mitigé de l'application des politiques de natalité, la venue d'immigrants semble tout indiquée. Or, les problèmes d'intégration des nouveaux arrivants ne laissent pas l'opinion publique indifférente.

Bernard soutient aussi que les relations entre le Canada et le Québec sont pour le moins problématiques. La volonté constante de centralisation qui a animé les autorités politiques fédérales depuis 1867 est à l'origine de cette situation et a contribué à stimuler, par exemple, la volonté du mouvement sécessionniste au Québec. Dès 1867, la domination du pouvoir central est indéniable, et elle est perceptible à l'aide de plusieurs indicateurs. Les pouvoirs accordés aux lieutenants-gouverneurs, le partage des pouvoirs permettant au gouvernement fédéral d'intervenir dans les secteurs significatifs de l'époque, la subordination des autorités politiques provinciales aux autorités fédérales en matière de politique fiscale sont quelques-uns des facteurs qui ont limité, d'après Bernard, l'autonomie des provinces en général et du Québec en particulier. Bernard maintient que, de toute évidence, le Canada est, en fait, « un pays qui pratique des politiques semblables à celles des régimes unitaires centralisés mais qui conserve les apparences d'une fédération ».

Louise Poitras  
 Stagiaire en histoire  
 au Service de la reconstitution des débats  
 Bibliothèque de l'Assemblée nationale